COPIE INTÉGRALE : Acte de naissance

NA/1991/512 **POINT Kildine, Sylvie, Marie**

257

NAISSANCES

AN 54498

ÉTAT CIVIL

N° 512

~~MURILLO~~
GIAI-CHECA
~~GIAI-CHECA~~
Kildine Sylvie Marie
POINT

Reconnue le 12 octobre 1994 à DRAISON (Alpes de Haute Provence) par Fidèl MURILLO, né le 14 Décembre 1963 à MANOSQUE (Alpes de Haute-Provence) Mention du 15 octobre 1994. L'officier de l'état-civil. Pernet

Par décision de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de GAP en date du 6 décembre 1995 rectifié en ce sens que: "le lieu de naissance de la mère de l'intéressée s'orthographie BRIGNOLES et non BRIGNOLLES". Mention du 15 décembre 1995 L'officier de l'Etat-civil, délégué

LÉGITIMÉ (E) PAR LE MARIAGE DE SES PÈRE ET MÈRE CÉLÉBRÉ
A DRAISON (Alpes de Hte Provence)
LE 5 avril 1997
MENTION : 10 avril 1997
L'OFFICIER DE L'ETAT-CIVIL

Le deux juillet mil neuf cent quatre vingt onze à onze** heures cinq minutes est née 1 place Muret, KILDINE,***** SYLVIE, MARIE, du sexe féminin, de Agnès Madeleine****** Jeanne GIAI-CHECA, née à BRIGNOLLES (Var) le********** 9 avril 1966, sans profession, domiciliée à GAP********* (Hautes-Alpes) route de Valserres "Les Ecrins********** bâtiment 1 qui l'a reconnue le 26 février 1991 en cette* Mairie. Dressé le trois juillet mil neuf cent quatre**** vingt onze à dix heures vingt minutes sur la déclaration de Claude RICHAND, 38 ans, Chef de Bureau au Centre***** Hospitalier, domicilié à GAP (Hautes-Alpes) qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous,******* Sylviane BOUCHET, Officier de l'Etat-Civil par********** délégation du Maire.

- Par Jugement du Tribunal de Grande Instance de Digne-les-Bains (Alpes de Haute Provence) rendu le 17 Novembre 2009, les mentions de Reconnaissance et de Légitimation sont annulées - L'enfant se dénommera désormais Kildine Sylvie Marie GIAI-CHECA. Mention du 17 septembre 2010 - L'officier de l'Etat-Civil Pollet

Adoptée en la forme de l'Adoption simple par Robert Philippe POINT né le 8 août 1941 à AVIGNON (Vaucluse). Le nom de l'Adoptée est POINT. Jugement du Tribunal de Grande Instance de Digne-les-Bains (Alpes de Haute Provence) rendu le 31 Mai 2016, Gap le 3 Novembre 2016 L'officier de l'Etat-Civil

à Gap
le 20 février 2019
L'Officier de l'Etat Civil
L'Agent délégué

MAIRIE DE GAP ETAT CIVIL